

# Deux poids, deux mesures

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **132 (1987)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **29.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Deux poids, deux mesures

Pour éviter un «précédent», sans doute indésirable à ses yeux, le chef d'un exécutif communal a refusé, voilà plusieurs semaines, que la remise du drapeau d'un bataillon ait pour cadre la place principale de la vieille ville. Pourtant, le commandant dudit bataillon est un homme de l'endroit, et son corps de troupe une formation cantonale. Une telle décision, qu'aucun motif pratique n'étayait, est affligeante. Car si, à titre individuel, chaque membre d'un corps constitué peut penser de l'armée et de la défense nationale ce qu'il veut, il est difficile de tolérer qu'un magistrat assermenté tente par ce biais de distendre les liens unissant notre peuple en civil à notre peuple en armes.

Heureusement que, quelques semaines auparavant, il m'a été donné d'assister, dans une bourgade bernoise, à la prise de drapeau d'un bataillon de recrues. Sur la place principale, bien entendu. «Au drapeau», discours, hymne national, barrage de la route principale pour le défilé des compagnies, bref, rien n'y manquait. Et surtout pas les autorités

locales, endimanchées, à l'aise et, pour tout dire, heureuses. La cérémonie fut suivie, comme il se doit, de la verrée – offerte par la commune, faut-il le préciser – puis d'un repas «militaire» préparé par la troupe. L'occasion pour les civils et les militaires de mieux se connaître, de s'apprécier, de se comprendre.

L'occasion pour le commandant d'école de remercier la population de son accueil, et pour le président de la commune de dire, marque tangible à l'appui, combien ses administrés et lui-même apprécient ce contact fréquent avec nos jeunes soldats et leurs cadres. Et d'ajouter fort honnêtement que les retombées économiques de la présence militaire sont loin d'être négligeables.

Deux poids, deux mesures. Deux attitudes surtout.

Disons ici bien clairement que la seconde nous paraît de loin la plus conforme des deux à notre génie et au concept, vraiment populaire, de notre défense.

RMS